

MAIRIE D'AMPLEPUS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2024

Extrait du registre des Délibérations

Délibération n°3

OBJET :

EXERCICE DES POUVOIRS DELEGUES DU MAIRE – COMPTE RENDU

Le maire certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte.

En exercice : 27
membres

Présent(s) : 23

Pouvoir(s) : 3

Absent(s) : 3

Délibération comportant

2 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

Publication le : 09/07/24

09/07/24

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le deux juillet deux mille vingt-quatre, 20h, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

Les membres présents en séance :

René PONTET, Eric LACROIX, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Peggy ROUGE-PIPEREAU, Henri BURNICHON, Lydie AUGAY, Jean-Marc GUILLOT, André DAMAIS, Jean-François TEIL, Christian LAFFAY, Corinne GELIN, Nathalie CHANFRAY, Jean-Pierre HERRADA, Sandrine DEVEAUX, Laurence PIERRAT, Angélique GONIN-CHARTIER, Emmanuel MAETZ, Alexis DEBORD, Daniel DUMONTET, Pascale CERNICCHIARO, Patricia PIVOT, Dimitri GIRARD

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Aurélie LEDIEU (à Angélique GONIN-CHARTIER), Romain COLLIER (à Pascale CERNICCHIARO), Patricia BALMONT (à Daniel DUMONTET)

Le ou les membres absent(s) :

Rémi LABROSSE, Aurélie LEDIEU, Romain COLLIER, Patricia BALMONT

Par délibérations du 26 mai 2020 et du 6 juillet 2021, et du 3 octobre 2023, le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire, en vertu des articles L2122-22 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), un certain nombre de ses compétences. Selon les termes des articles précités du C.G.C.T, Monsieur le Maire doit rendre compte au Conseil Municipal des décisions qui ont été prises en application de cette délégation.

Renoncations au droit de préemption urbain :

- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Saint Antoine, renonciation au DPU le 24/05/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue des capucines, renonciation au DPU le 24/05/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Jeannette Ponteille, renonciation au DPU le 27/05/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, place Général de Gaulle, renonciation au DPU le 29/05/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Thimonnier, renonciation au DPU le 05/06/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Thimonnier, renonciation au DPU le 12/06/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue du 11 novembre 1918, renonciation au DPU le 17/06/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, avenue de la gare, renonciation au DPU le 24/06/2024

Convention :

Convention de soutien de lutte contre les déchets abandonnés diffus avec CITEO – demande de subvention

Engagement de dépenses :

Attribution du marché de travaux - reconstruction d'un pont « Les Hauts de la rivière » à l'entreprise BGL (subdélégation à M Eric LACROIX) pour un montant de 190 000.00 € HT critère prix : 40% valeur technique : 60%

Signalisation horizontale, voirie communale, JC CONCEPT :

Montant : 1 492.90 € HT 1 791.48 € TTC

Contrat maintenance orgue, église d'Amplepuis, Michel JURINE :

Montant : 1 460.00 € HT 1 752.00 € TTC

Remplacement arroseurs, stade de Rugby Coucy, rue du trésor, ID VERDE :

Montant : 1 104.00 € HT 1 324.80 € TTC

Balayage voirie en vue du Dauphiné, JPL DESHERBAGE :

Montant : 2 010.00 € HT 2 412.00 € TTC

Mission AMO sécurisation des bâtiments communaux (contrôle d'accès) LB CONSEIL :

Montant : 4 450.00 € HT 5 340.00 € TTC

Demandes de subventions :

Financier	Dispositif	Projets	Montant projet € HT	Montant sollicité	Date de dépôt
Département	Produit des amendes de police	Sécurisation de l'intersection entre la rue Saint Paul et la rue Saint Joseph et mise en place d'un passage surélevé pour sécuriser et apaiser l'avenue Jean MOOS	39 260.80 € HT	16 630.00 €	22/05/2024

Le Conseil municipal PREND ACTE du compte-rendu de délégations.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 2 juillet 2024

Le secrétaire de séance
Angélique GONIN-CHARTIER**Le Maire,**
René PONTET